Bellay, seigneur des Courbes, et de Marie Pluvinel, sa femme.
Chart. des Chesnais.

Sageon (de), famille d'écuyers, qui posséda et habita l'Oisardière de Thorigné. — Claude de S., mari de Renée de Biars, dont deux enfants sont baptisés à Thorigné, 1674, maintint sa qualité d'écuyer pour lui et pour Jérôme de S., son père, le 1er octobre 1666. Il se dit sieur de la Hutière en l'élection de la Flèche. Son père fut inhumé en 1678 dans l'église de Thorigné, ainsi que Marie-Anne de Bouillé, veuve de René de Sageon, 1751.

Sagerie (la), f., cne de *Couesmes*. = f., cne de *Larchamp*. = f., cne de *Livré*. — N. h. Jean Criquebœuf, mari de Jeanne Le Gauffre, en rend aveu à Saint-Poix, 1606. = f., cne du *Pas*. = f., cne de *Pommerieux*.

Sagerie (la Grande et la Petite-), h., cne de *Saint-Mars-sur-Colmont*. — *Cass*.

Sahur *(Henri de)*, d'une famille alliée aux Loré et Montecler, qui posséda Torbéchet, était sénéchal du Bois-Brault, 1404.

Saibouez. Plusieurs familles portèrent ce nom. Celle de Laval et Changé posséda les Chênes-Secs. Guillaume se fit tuer à la bataille du Port-Ringeard, mai 1593. Jérôme, époux de Marie Journée, fut échevin de Laval, 1605, 1611. — Une autre, issue de Jacques S., écuyer, et d'Anne Moraine, posséda la Tuellière de Louvigné, Torcé en Soulgé, Poncé en Astillé. — Les Saibouez de Saint-Martin, seigneurs de la Cour d'Assé-le-Bérenger, se firent maintenir dans leur qualité d'écuyers, dans la personne de Jacques « de Saybouet », époux de Marie Lefebvre, qui portait : *d'azur à 3 étoiles d'or et un croissant d'argent*.

Saiboterie (la), alias *les Petites-Vignes*, f., cne d'*Evron* ; détruite.

Saillanderie (la), f., cne de *Colombiers*. — *La Saillandère*, 1250 (Arch. nat., L. 971). — *Cass*. = éc., cne de *Saint-Cyr-le-Gravelais*. — *Cass*. f.

Saillant, mie en la châtellenie d'*Ernée*, trouvé à point carré en 1453.

Saillardière (la), h., cne de la *Bazouge-de-Chemeré*. — Les enfants Pellerin demandent le retrait lignager d'une closerie contre Michel Messant, 1740.

Saillardières (les Basses et les Hautes-), f., cne de *Vaiges*. — *La Sallardière*, 1619 (Chart. de Villiers). — Terre noble du domaine de Vaiges. — En sont sieurs : n. h. Jacques de la Roche, mari de Sébastienne de la Chapelle, 1557 ; — Anne de Guérin, acquéreur, mari d'Urbaine de Beaumanoir, veuve, 1576 ; — Léonard de G., sieur de Chantepie, d'où : Madeleine de G., femme de Jean de Villiers, sieur de la Ramée, 1619 ; — Isaac Gigault, 1640.

Saillère (la), f., cne de *Cossé-le-Vivien*.

Saillerie (la), f., cne de *Pontmain*.

Saimmières (les), h., cne du *Bourgneuf-la-Forêt*. — *Lieu de la Saynière*, 1583. — *La Sainière*, 1751 (Grand prieuré d'Aquitaine).

Sainière (la), f., cne de *Chemeré-le-Roi*. = clos., cne d'*Hambers*. — A la fabrique.

Saint-Aignan-de-Couptrain, cne de *Couptrain* (3 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (31 kil. N.-E.), à 60 kil. de *Laval*. — *W. de Sancto Ununo*, 1098 (Cart. de Saint-Vincent, ch. 576). — *Presbyter Sancti Aniani*, v. 1100 (Ibid., ch. 577). — *G. de Sancto Aniano*, v. 1140 (Cart. de Tiron, t. II, p. 25). — *Saint Aignen ovec Courpoutrain*, 1418 (Mém. des Antiq. de Normandie, t. XV, p. 277). — *Le curé de Saint-Aignen*, 1463 (Arch. nat., R/5. 397, f. 47). — *Saint Aignan en Courpoutrain*, v. 1500 (Arch. nat., JJ. 227, f. 114). — *Sanctus Anianus in Deserto*, 1508 (Chart. de Saint-Ursin). — *Saint-Aignen*, 1608 (Reg. par.). — *Saint Aignan de Couptrain*, depuis 1670 (Ibid.). — *Saint Aignan sous Lassay*, 1764 (Minute Radon, notaire à Mayenne).

Géologie. — « Schistes précambriens. » D.-P. Œ.

Ce territoire, avec ceux des Chapelles et de Couptrain, occupe une large vallée (160 à 193 m.) entre les hauteurs de Javron, Saint-Cyr, Prez-en-Pail, Saint-Calais et Linières qui lui forment par l'E. une demi-enceinte du S.-O. au N.-O. — Le bourg, « beau, avec une belle place devant l'église », écrit Davelu, est maintenant traversé par la route départementale de Javron à Couptrain et relié par elle et des chemins divers à Prez-en-Pail (8 kil. E.) ; Saint-Cyr-en-Pail (6 kil. S.-E.) ; les Chapelles (3 kil. S.-S.-O.) ; Madré (6.500 m. N.-O.) ; Neuilly-le-Vendin (6 kil. N.-O.) ; Couptrain (3.500 m. N.) ; Saint-Calais-du-Désert (5 kil. N.-E.). Le bourg est dans l'angle formé par la jonction des lignes ferrées de Prez-en-Pail à Domfront, et de Prez-en-Pail à Mayenne, avec station sur la première et halte sur la seconde.

Superficie, cadastrée en 1835, 1.731 hect. — « Le fonds est très maigre, écrit Miroménil (1696) ; il ne s'y recueille que du seigle et du sarrasin ; 15 métairies, 30 bordages. » — « La paroisse, lit-on au cahier de 1789, ne contient qu'une lieue de largeur par les endroits les plus éloignés ; une grande partie est occupée en bois, et l'autre, qui est de mauvaise terre, ne pouvant être labourée que tous les six ans, ne produit que du seigle, du sarrazin et de l'avoine ; aussi le quart au moins des habitants sont contraints de quitter leur païs pour aller au loin gagner leur vie et celle de leur famille en travaillant au métier de couvreur et de maçon. »

Population. — Moyenne des naissances : 28, de 1606 à 1616 ; — 34, de 1700 à 1710. — 203 feux en 1696 ; — 790 hab. en 1726 ; — de 665 à 800 communiants en 1780 ; — 971 hab. en 1803 ; — 1.211 hab. en 1821 ; — 1.351 hab. en 1831 ; — 1.195 hab. en 1841 ; — 1.132 en 1851 ; — 1.204 hab. en 1861 ; — 1.301 hab. en 1871 ; — 1.001 hab. en 1881 ; — 954 hab. en 1891 ; — 896 hab. en 1900, dont 153 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 45 villages, fermes, closeries ou écarts. En dépendent : la Hérissière, 33 hab. ; la Gendrie, 24 hab. ; la Ratterie, 61 hab. ; la Haute et la Basse-Chabossière, 52 hab. ; Courbay, 42 hab. ; la Tremblaie, 24 hab. ; le Haut-Bois-aux-Veneurs, 29 hab. ; la Thiraie, 30 hab. ; Coulfru, 25 hab. ; la Poissonnière, 32 hab. ; la Frênaie, 44 hab. ; le village de la Madeleine, où était une léproserie et où se tenait une foire.

Bureau de poste de Couptrain ; *perception* de Javron.

Blanchisserie de cire.

Foires : le 1er mardi de novembre, établie en 1867, reportée, 1869, au 3e jeudi de carême, et le 1er mardi d'avril.

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Passais et du doyenné de Javron, avec Couptrain pour succursale ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne et du grenier à sel de Villaines ; — du district de Villaines et du canton de Couptrain en 1790 ; — de la Mission de Javron en 1797 ; annexée au Concordat à Couptrain, et érigée en succursale par ordonnance du 16 mars 1820, de l'archiprêtré de N.-D. de Mayenne et du doyenné de Couptrain.

L'*église*, dédiée à saint Aignan et que Davelu trouvait « belle », avait conservé sa nef romane, faiblement éclairée de fenêtres étroites, mais plus élevées que dans la plupart des édifices de cette époque. L'appareil en épi y était visible sur plusieurs points. Le chœur et surtout les chapelles étaient bien plus modernes ; celle de Saint-Mathurin datait de 1770 environ ; celle de Sainte-Anne est mentionnée en 1620. Elles formaient une sorte de transept, la sacristie occupant l'angle N.-O. On mentionne aussi les autels du Rosaire, 1656, de la Vierge et de Saint-Sébastien, antérieurs à 1777. M. Drieul (1661-1711) avait fait les frais du grand autel, du tableau de l'*Annonciation*, bénit le 4 août 1696, et des boiseries du chœur. Pendant la mission du mois de décembre 1760, on inaugura un calvaire avec statues de la Vierge et de saint Jean. M. Védie († 1777) fit lambrisser la nef, peindre et dorer le maître-autel pour 988#. L'église possédait un chef de son patron avec des reliques, don de M. Drieul.

Fondations anciennes : une prestimonie ayant maison et dépendances dans le bourg, fondée en 1584 par Jean Languille, prêtre ; — la messe du mercredi dotée par le curé O. Frican († 1628) ; celles du mardi et du samedi, en l'honneur de saint François et de la sainte Vierge, par François Picault, prêtre, 1692.

La *confrérie* du Saint-Sacrement, ayant bulle d'indulgences d'Urbain VIII, janvier 1625, et statuts de l'évêque du Mans, 8 juin 1640, bâton dont les enchères montaient jusqu'à 35 et 75#, n'a été interrompue en 1792 que pour reprendre en 1804. — La *confrérie* du Rosaire existait en 1656.

Une nouvelle église de style roman, dont M. Lavandier, curé, fut l'architecte et le charpentier, terminée en 1860, a été consacrée en avril 1862 par Mgr Wicart. Les voûtes ont dû être refaites vers 1880. La chaire est une œuvre soignée de M. Blottière, enfant de la paroisse.

Cure à la présentation de l'abbé de Saint-Julien de Tours.

Curés : *Guillaume*, fin du XIe siècle. — Mathurin *Hay*, 1464, 1469. — Simon *Le Maire* fait un accord avec le prieur de Saint-Ursin au sujet des oblations de la chapelle de la Madeleine, 1508, et par son testament demande à être inhumé dans l'église d'Izé, sa paroisse natale, où il fonde une messe par mois, 1517. — Charles *Le Maire*, 1523. — Michel *Le Betz*, † 1559. — Hugue *Denizot*, du diocèse d'Autun, 26 décembre 1559, maintenu contre Jacques Faber, docteur en théologie, résigne, 1563. — Jean de *Lamboul*, novembre 1563, se démet, 1584. — Julien de *Lamboul*, de Couterne, 21 février 1584, curé du Horps, 1588, obligé de démissionner, 1601. — Olivier *Frican*, du Horps, décembre 1601, † 1628. — Noble Jean de *Mallet*, fils de Claude de M., de Couptrain, chapelain de Saint-Jean-Baptiste en l'église de Prez-en-Pail, déjà pourvu, en 1624, par incapacité du précédent, 1629, inhumé au chanceau de l'église, le 15 septembre 1661. — Julien *Drieul*, vicaire à Saint-Aignan, 1661, maintenu contre Philippe Binet, du diocèse de Beauvais, bachelier en théologie, résigne en 1708, † le 10 février 1715, âgé de quatre-vingt-trois ans, et inhumé dans la chapelle Saint-Mathurin. Son inscription tumulaire, gravée sur une plaque de cuivre aujourd'hui au musée de Mayenne, porte : *Ci gît le corps de Mre Julien Drieul, curé de ce lieu, fondateur de la charité, qui a fait faire le grand autel avec le contrétable, a donné le soleil et le tabernacle, le chef de S. Aignan et la croix et fait boiser le chœur, le tout de ses deniers*. — Nicolas *Moreau*, curé de Mézières-sous-Lavardin, 15 juin 1708, entré en possession le 9 février 1710, malgré l'opposition du précédent, résigne au mois de juillet suivant. — François *Moreau*, chanoine de Saint-Pierre-de-la-Cour du Mans, 18 juillet 1710, démissionne, 1730. — Élie-Pierre *Gandon*, vicaire de Saint-Aignan, 23 février 1730, inhumé dans l'église le 2 avril 1733, âgé de cinquante-six ans. — Guillaume *Bignon*, gradué de l'Université d'Angers, vicaire de Nuillé-sur-Vicoin, 2 mai 1733, inhumé le 14 septembre 1757. — Jacques *Védie* (V. ce nom), 23 septembre 1757, résigne en 1776 et continue de travailler avec zèle à Saint-Aignan jusqu'à sa mort vers 1787. — Pierre *Mahérault*, ancien vicaire de Prez-en-Pail, demeurant à Couterne, 27 mai 1776, « bon curé » (note de l'évêché en 1778), † octobre 1782. — Jean-Baptiste *Bagot des Plantes*, gradué, vicaire de Martigné, né à Saint-Christophe-du-Luat, 1743, « bon sujet,

prêchant assez bien, mauvaise tête » (note de l'évêché en 1778), installé le 2 novembre 1782, assiste, 1788, au synode du Mans et mentionne en quelques lignes émues toutes les contradictions qu'éprouva Mgr de Gonssans, au point d'en verser des larmes. Non content d'expliquer, le 25 mars 1791, dans un sens catholique, son serment du 6 février, le curé de Saint-Aignan voulut le rétracter le 1er mai suivant et en faire un nouveau absolument orthodoxe. Après le 4 août 1792, date de son dernier acte signé, il part pour Jersey et revient à la paix habiter sa paroisse natale où il meurt, 1813. — Le 18 août 1792, le curé constitutionnel des Chapelles vient faire un baptême à la requête du maire. Le vicaire était Léonor Auvray de Coquerel (V. ce nom).

Les huit intrus nommés à Saint-Aignan refusèrent ou ne firent que passer.

Après le Concordat : Julien *Guesdon*, vicaire à Saint-Cyr-en-Pail, qui avait exercé le ministère en la paroisse pendant la Révolution, nommé au refus d'Antoine Lebrun, vicaire à Charchigné, 1803-1835, † 1836, âgé de soixante-treize ans. — Michel-Pierre *Lavandier*, à qui est due, en grande partie, la nouvelle église, 1835, † 1865. — *Nourry*, 1865-1869. — Jean-René *Chauvin*, 1869-1875. — Jean-Baptiste *Gascoin*, 1875-1878. — Paul *Boizard*, 1878, † 1881. — Émile *Levoix*, 1881-1884. — Pierre *Fouilleul*, 1884-1888. — *Joly*, 1888.

Le *presbytère*, petit mais beau, dit Davelu, reconstruit à la fin du XVIIIe siècle, possédait un joli cadran solaire sur ardoise de 0,60 carré et dédié à J[ulien] Dri[eul], c[uré] d[e] S[aint] A[ignan]. Au-dessus de la demi-circonférence où les heures sont indiquées par des lignes fleurdelisées, est sculpté, en relief, un retable dont l'ostensoir, adoré et encensé par quatre anges, occupe le centre, accosté dans les niches latérales de saint Aignan et de saint Julien. Cet objet intéressant, qui se détériorait dans le jardin du presbytère, est aujourd'hui déposé au musée de Laval. Il est signé Boussumier (1668), spécialiste dans ce genre de travail, car son nom se retrouve sur un cadran du prieuré de Sacé.

Cimetière contigu à l'église, transféré sur la route de Javron.

Écoles. — Mes Marin Mottier, François et Jacques Picault, prêtres, avaient légué pour l'école des garçons : le manoir Mottier ou de la Forge, la pièce du Patis, proche la Fontaine-Haize, une maison pour l'école, le bordage de la Basse-Chabossière. J'ignore la date et s'il y eut d'autres titulaires de l'école avant Jacques Védie, curé, qui en prit la direction et s'acquitta de sa charge avec un zèle auquel les habitants rendent un touchant témoignage. Obligé de se démettre à cause de son grand âge et de ses infirmités en 1783, il fit nommer pour le suppléer un maître laïque, François Buat, « propriétaire et marguillier, recommandable par sa

Mais dès l'année suivante, les paroissiens désirant avoir un troisième prêtre attaché à leur église, relevèrent le sieur Buat de ses fonctions et provisoirement confièrent l'école au vicaire (Étude de Couptrain, minutes Maubert). — Françoise Boudier était maîtresse d'école en 1704. Par acte passé le 12 mai 1764, à Mayenne, devant Me Radon des Chauvelières (Étude Perrot), Mlle Anne-Rose-Catherine des Chapelles, qui demeurait alors à Saint-Aignan, donna une somme de 3.000# aux sœurs de la Chapelle-au-Riboul, représentées par la supérieure, sœur Marie-Anne Bisson, et François Monsallier, curé de Deux-Évailles, supérieur ecclésiastique. La communauté s'engageait à fournir deux sœurs, dont l'une ferait la classe une fois par jour, sans recevoir de présents ni prendre de pensionnaires, sauf les enfants au-dessous de quatorze ans et la fondatrice, si Dieu lui en inspirait le désir. Les sœurs devaient aussi soigner les malades, réciter aux intentions de la donatrice des prières annuelles, mensuelles, hebdomadaires et quotidiennes, et apprendre selon leurs moyens « à leurs jeunes filles et autres élèves de la paroisse, à faire la méditation et quelques réflexions sur les mistères qui se célèbrent pendant le cours de l'année, mais spécialement sur la mort et passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Renée Ragaine donna aux sœurs en 1768, à perpétuité, 100 fagots de bois taillable. En 1781, les deux titulaires étaient Madeleine Maillard et Cécile Renard. L'école, rouverte en 1805, est tenue aujourd'hui par trois sœurs.

Le sieur Blottière (V. ce nom), anticoncordataire et qui refusait de prêter serment à l'Empire, eut son école fermée par autorité préfectorale en 1806 ; il la reprit plus tard. — L'école des garçons est laïque.

Le 4 juillet 1703, M. Delaforest, prêtre de la Mission, « en vertu de pouvoir donné par Mgr Louis de Lavergne d'établir la confrérie de charité pour le soulagement des pauvres malades, ès lieux de son diocèse où sera jugé utile, » l'érige à Saint-Aignan. « La confrérie, d'après le 1er article du règlement, est instituée pour honorer N.-S. J.-C., patron d'icelle, et sa sainte Mère, et pour assister les pauvres malades, corporellement en leur administrant leur boire et leur manger et les médicamens nécessaires ; spirituellement en leur faisant administrer de bonne heure les sacremens de pénitence et d'eucharistie et d'extrême-onction, et procurant que ceux qui meurent partent de ce monde en bon état. » Trente-deux femmes à la suite de Mmes Renée Le Maire, femme de François de Lonlay, et Marie de Sallaines, veuve de M. de Surlande, et un nombre égal de jeunes filles, Mlle d'Herbelin en tête, s'inscrivirent le premier jour. Les rentes fondées s'élevaient à 282# avant la Révolution.

Aujourd'hui le bureau de charité a 624 fr. de revenu.

1098, Guy de Saint-Aignan vers 1140, sont mentionnés aux Cartulaires de Saint-Vincent et de Tiron. Étaient-ils seigneurs ou simplement paroissiens de Saint-Aignan ? Les actes concernant la chapelle de la Madeleine (t. II, p. 743), font connaître N. de Lamboul en 1302, Guyot de Lamboul en 1365, qualifiés seigneurs de Saint-Aignan. Depuis ce temps, au moins depuis le XVIIe s., les seigneurs de Couptrain le furent de Saint-Aignan : les Loré (?), les Potier de Gesvres, les Tragin de Cohardon. Les Lonlay de Villepail, qui habitaient la Gasnerie, se titraient aussi seigneurs de Saint-Aignan, mais improprement.

Notes historiques. — Il n'y a point d'apparence raisonnable à identifier Saint-Aignan avec une localité nommée primitivement Lantionum que l'évêque Aigilbert aurait érigée en paroisse, la distrayant du territoire de Chevaigné qu'on voudrait reconnaître dans la *villa Cavania*, ce qui est gratuit et invraisemblable. — Localités de noms anciens : Coulfru, Courbay, Vauloup, Lamboux, Montiège, la Censive, le Désert, le Bray, la Madeleine. — Guillaume, curé de Saint-Aignan, donna à Saint-Vincent, à la fin du XIe s., le fief d'Osmond du consentement de Guillaume de Doucelles. — Henri V, roi d'Angleterre, prit la paroisse, voisine de la Normandie, sous sa sauvegarde en 1418. — Le 6 septembre 1637, une petite troupe de 35 hommes et de 13 femmes, sous la conduite de leur curé, Jean de Mallet, partit processionnellement pour N.-D. des Ardillers de Saumur. Ces longs voyages, qui se multipliaient à cette époque, motivèrent un article nouveau des statuts, interdisant les processions qui dureraient plus d'un jour. — Une main médisante a écrit cette note à la fin du registre paroissial : « L'habitant de Saint-Aignan est timide, mais traître, quelquefois effronté quand il le peut impunément. »

Le cahier de 1789, revêtu de dix-huit signatures — François Buat, syndic, — se borne à exposer la misère des habitants, « qui se privent des choses nécessaires à la vie pour partager les peines d'un aussi bon roi. » Ils se disent accablés par les « hortenans, » qui font valoir beaucoup de pièces de terre et ne paient pas de taille. — Jean Legué, dit Baptiste, commandant de la garde nationale, terrorisa la paroisse en 1793, enlevant aux suspects même leurs instruments de labour. — Au mois de juillet 1814, Étienne Mérille réunissait à la Censive, chez Jean Blottière, les partisans de la Petite-Église. Sommé par le maire de sortir de la paroisse, il porta plainte au préfet.

Maires : Jean *Trocherie*, 1792, 1800. — François *Buat*, 1803, 1813. — *Legendre-Ferrière*, 1813, 1815. — Aignan *Maubert*, 1816, 1830. — Jacques *Gautier*, 1835, 1836. — Auguste de *Robillard*, 1840-1863. — Jean-François de *Robillard*, 1863-1864. — François *Fromont*, *tier*, 1873-1878. — Aimable *Guenoust*, 1878-1880. — Louis *Royer*, 1880-1900. — De *Robillard*, 1900.

Reg. par. depuis 1608. — Quelques tit. à la fab. — H. Sauvage, Notices mss. sur le canton de Couptrain. — Arch. nat., G/7. 525. — Arch. de la M., B. 1.804, 1.805, 1.820 ; M., fds de la Petite-Eglise. — Chart. de Saint-Ursin et de la Mairerie (Izé). — Pour les localités, V. les art. : *la Censive, Coulfru, Courbay, la Gasnerie, la Hérissière, la Hurlière, Lamboux, la Madeleine*.

Saint-Aignan-sur-Roë (le canton de) est limité : à l'E., par le canton de Craon ; — par les départements : de Maine-et-Loire au S., et d'Ille-et-Vilaine à l'O. ; — au N., par le canton de Cossé.

Son territoire, presque entièrement couvert de forêts au XIe s., compris dans le bassin de l'Oudon par l'Usure et le Chéran, est traversé par la route nationale de Craon à la Guerche et par la route départementale de Laval à Ancenis et atteint, à sa cornière S.-E., par la ligne ferrée de Laval à Nantes.

La *superficie*, de 19.485 hect., cadastrée en 1842, se subdivise en douze communes : Ballots, Brains-sur-les-Marches, Congrier, Fontaine-Couverte, Renazé, la Roë (chef-lieu du doyenné), la Rouaudière, Saint-Aignan, Saint-Erblon, Saint-Michel-de-la-Roë, Saint-Saturnin et Senonnes, toutes de l'ancien archidiaconé d'Outre-Maine et du doyenné de Craon.

Population. — 7.855 hab. en 1812 ; — 9.375 hab. en 1831 ; — 9.277 hab. en 1841 ; — 9.865 hab. en 1851 ; — 10.190 hab. en 1861 ; — 10.933 hab. en 1871 ; — 11.364 hab. en 1881 ; — 10.170 hab. en 1891 ; — 12.492 hab. en 1900.

Les ardoisières et l'agriculture sont les principales industries. Le comice agricole, organisé par M. Doussault, fonctionnant en 1841, fait imprimer à Laval, chez Feillé-Granpré, 1845, le compte rendu de ses travaux.

Saint-Aignan-sur-Roë, chef-lieu de canton, arrond. de *Château-Gontier* (34 kil. O.) ; à 40 kil. de Laval. — *Stagnum de Sancto Aniano*, v. 1130 (Cart. de la Roë, f. 64). — *Boscum Sancti Aniani*, v. 1150 (Ibid., f. 55). — *Parrochia Sancti Aniani*, 1244 (Chart. de la Roë). — *Sanctus Anianus de Credonio*, 1398 (Arch. nat., X/1a. 45, f. 168). — *Saint Aygnen près Craon*, 1405 (Tit. des Bonshommes). — *Sanctus Anianus de Deserto*, XVIe s. (Charte fausse, datée de 1119, Chart. de la Roë, H. 172, f. 161). — *Saint Aignen sur les Marches*, 1536 (Chart. de Craon). — *Saint Aignan en Craonnais*, 1679 (Reg. par.). — *Saint Aignan près la Roë*, 1686 (Chart. de la Roë, vol. 53, f. 85). — *Saint Aignan en Anjou*, 1693 (Chart. de la Roë). — *Saint Aignan sur Roc en Craonnais* (Cassini). — *Saint-Aignan du Désert*, 1789. 1809 (Reg. par.). — *Saint-Aignan-sur-Roë* (Et.-M., Dict. topog.).

Géologie. — « La majeure partie de cette commune est constituée par des schistes précam-